

PROJET RTE DE CREATION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE AERIENNE DE 400 000 VOLTS ENTRE FOS-SUR-MER ET JONQUIERES-SAINT-VINCENT

Contribution de l'Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos (UMF)

L'UMF, qui représente l'ensemble des professionnels de la filière du transport maritime et logistique de la place portuaire de Marseille-Fos (27 professions, 300 entreprises et 20 000 emplois directs) soutient le projet de création de la ligne à très haute tension Fos-sur-Mer/Jonquières porté par RTE.

Dans un contexte de transition énergétique et de réindustrialisation, ce projet est en effet indispensable pour réussir la décarbonation de notre économie ainsi que pour gagner en souveraineté industrielle et énergétique.

Répondre à l'urgence climatique

La décarbonation de l'industrie est une priorité essentielle en raison des enjeux critiques liés aux changements climatiques, à la durabilité environnementale et à la nécessité d'atteindre les objectifs mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous le savons, l'industrie est une source importante de ces émissions.

Il est donc impératif de réduire le recours aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) et d'augmenter le recours aux énergies bas carbone, à l'instar de l'électricité.

Sécuriser et augmenter l'approvisionnement en électricité

L'électricité représente 25 % de la consommation totale d'énergie. La décarbonation nécessiterait de porter la part de l'électricité dans le mix énergétique à 55 %.

Au niveau de la région Sud, la puissance électrique supplémentaire des nouveaux besoins électriques est estimée à 5 à 6 Giga Watts à horizon 2028, soit le double de la puissance actuelle.

Or, 60 % de la consommation régionale est, à ce jour, produite hors de la région, principalement dans la vallée du Rhône.

Il nous faut sécuriser et augmenter l'approvisionnement en actionnant plusieurs leviers :

- L'entretien du réseau électrique existant avec des conducteurs plus performants (les équipements électriques datent de l'après-guerre et des années 80) ;
- L'élévation des capacités de certains tronçons électriques ;
- La création de nouvelles lignes dont la ligne aérienne à très haute tension Fos-sur-Mer/Jonquières.

Cette dernière ligne, essentielle à la région, constitue un segment d'un équipement structurant pour la France dans son axe Nord/Sud mais également à l'échelle européenne : il s'agit d'étendre nos capacités mais surtout de garantir la continuité de l'alimentation.

Favoriser l'arrivée de projets maritimo-portuaires et logistiques sur le territoire

La zone industrialo-portuaire de Fos est l'une des plus importantes d'Europe et concentre, entre autres, de grands sites sidérurgiques et pétrochimiques. La pérennité de ce site et sa compétitivité sur le plan international sont nécessaires à la souveraineté industrielle de la France.

Par ailleurs, la décarbonation va permettre l'implantation de nouvelles entreprises sur le site de Fos et plus largement sur l'axe Fos/Berre/Gardanne/Meyreuil. 113 projets industriels sont actuellement à l'étude, tels que Gravithy, Hyvence, H2V, Carbon... et permettront d'augmenter la ressource en énergies décarbonées : solaire, hydrogène vert ou encore éolien.

Il est impératif d'anticiper et de garantir leur approvisionnement électrique : leur concrétisation de ces projets en dépend. Et ces derniers représentent une véritable opportunité pour notre territoire pour les 30 à 50 prochaines années avec 11 à 15 Mds € d'investissement, 14 000 emplois supplémentaires et 30 000 nouveaux habitants. Sans approvisionnement électrique performant, ces projets s'installeront dans un autre territoire.

Nous jouons donc l'avenir économique de notre territoire, de notre industrie et de notre port.

Améliorer la qualité de vie et de séjour sur notre territoire

L'implantation de cette ligne va permettre une réduction de 40 % des émissions de carbone actuelles. En d'autres termes, en augmentant notre approvisionnement électrique, il y aura moins d'émissions de CO₂, œuvrant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie et de séjour sur notre territoire.

De plus, les habitants auront accès à de nouveaux emplois industriels, plus nombreux, plus qualifiés et mieux rémunérés.

Un emploi industriel crée 1,5 emploi indirect et 3 emplois induits, ce qui engendre un cercle vertueux pour l'économie d'Aix-Marseille-Provence.

De plus, la France sera davantage maître du prix de l'énergie. Nous éviterons ainsi des situations critiques d'approvisionnement et flambée du coût de l'énergie, comme celles que nous connaissons depuis 2 ans avec la guerre en Ukraine.

Portée par les opportunités que représente ce projet pour les entreprises et les habitants de notre territoire, l'UMF soutient la création de cette ligne.

Jakob SIDENIUS

Président de l'UMF

